



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Oui à un Centre National de la Musique

C'est avec beaucoup de satisfaction que l'UPFI a pris connaissance des préconisations formulées par Roch-Olivier Maistre, dans le rapport qu'il a remis à la Ministre de la Culture.

Les producteurs indépendants sont particulièrement heureux de l'attention ainsi portée par Françoise Nyssen au secteur de la musique, dans toutes ses composantes.

L'UPFI partage pleinement l'objectif exprimé dans ce rapport de favoriser le développement d'une nouvelle ambition pour la politique musicale à l'heure de la révolution numérique et d'une convergence de plus en plus forte des principaux métiers de la musique.

La proposition de création d'un nouvel établissement public succédant au CNV, au service de l'ensemble de la filière musicale, constitue un signal fort pour montrer l'importance de ce secteur tant sur le plan créatif qu'économique.

L'UPFI, qui représente des entreprises culturelles, qui participent à 100% de l'économie du risque, ne peut que souscrire pleinement à la volonté d'accompagner davantage le développement international et le soutien économique du secteur, au travers de ce nouvel établissement.

Pour autant, l'échec du projet de création d'un CNM en 2012, qui constituait un projet phare pour l'UPFI, doit nous inciter à la prudence. Sans un financement complémentaire ambitieux, qui suppose un arbitrage favorable du Gouvernement, ce projet n'a pas de sens. C'est pourquoi la mission de préfiguration qui sera lancée par le Ministère de la Culture sera essentielle. L'UPFI y participera activement.